



IDhall – Changements dans la version 5.0.0

NOUVEAUTES INCLUSES DEPUIS LA VERSION 4.0.3

Version du document 1.0
Dernière mise à jour 14 juillet 2024

 **humanperf**
software

Humanperf Software

199-201 rue Colbert – (F) 59000 LILLE

<https://www.humanperf.com>

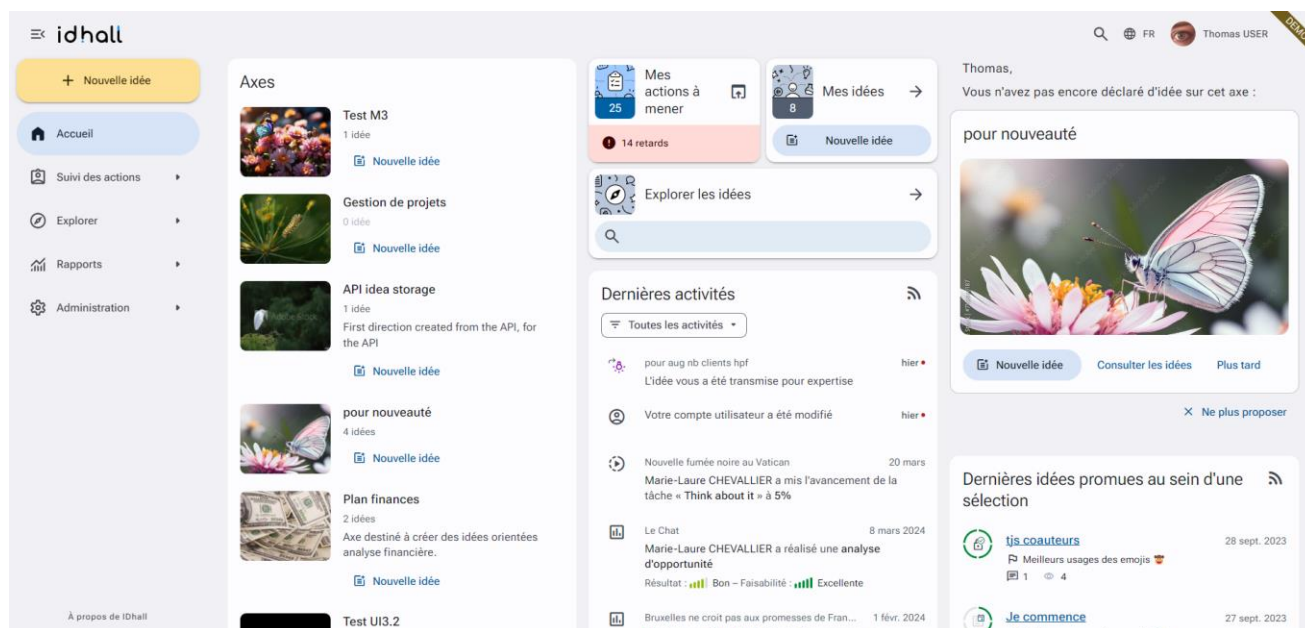
Tél. : +33 (0)9 67 34 97 33

Sommaire

Ergonomie	3
Fiche initiative	3
Analyse financière [Mod. Analyse financière]	4
Listes et recherche d'initiatives	4
Reporting initiatives	4
Droits d'accès	5
Notifications par e-mail [Mod. E-mail]	6
Authentification	6
Synchronisations par fichiers [Mod. Interface de synchronisation de l'annuaire par fichiers]	7
Terminologie	7
Licence	8

Ergonomie

- **Nouveau design de l'application**, basé sur les recommandations du *Material Design v3*. La structure de l'interface et la navigation restent cependant inchangées par rapport à IDhall v4.x.



- Intégration d'un maximum de **recommandations du RGAA (Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité)**, afin d'améliorer l'accessibilité numérique de la plate-forme. Le niveau d'accessibilité est désormais présent en bas de chaque page de l'application. Celui-ci pointe vers une nouvelle section de « l'A propos », depuis laquelle il est désormais possible de consulter la déclaration d'accessibilité RGAA du dernier audit réalisé.
- Révision de la boîte de dialogue permettant la **personnalisation de la disposition des résultats de recherche** (outil « *Disposition* » de la barre de personnalisation de l'affichage). Le cavalier « *Configuration automatique* » est remplacé par deux pseudo-boutons :
 - « *Automatique* », pour utiliser la disposition automatiquement adaptée aux paramètres de recherche,
 - « *Personnaliser* », pour sélectionner manuellement les données à inclure à l'affichage.

Fiche initiative

- L'onglet « **Pièces jointes** » de la fiche initiative est renommé « **Ressources** » et liste désormais les **pièces jointes**, les **liens externes** et les **liens vers d'autres initiatives** de l'application. Au besoin, des pseudo-boutons permettent de limiter les types de ressources à afficher.
- La zone dédiée à l'affichage des **tags** et des **mémos** dans la partie supérieure de la fiche initiative peut désormais **être réduite pour en masquer le contenu** et garantir la confidentialité des informations en cas de partage d'écran par exemple. La réduction/expansion de l'affichage est mémorisée pour la durée de la session en cours, et est donc maintenue au fil de la consultation des différentes initiatives.

- Au niveau de la section « **Equipe** » de la fiche initiative, un **filtre** a été ajouté afin de pouvoir n’afficher qu’une partie des personnes présentes en fonction de leur **rôle** (auteur, sponsor, membre additionnel, etc.). Le filtre sélectionné est mémorisé pour la durée de la session en cours, et est donc maintenu au fil de la consultation des différentes initiatives. A noter que ce filtre peut ne pas être présent s’il n’existe qu’un seul membre dans l’équipe.

Analyse financière [\[Mod. Analyse financière\]](#)

- La notion de « **Retour sur investissement** » est remplacée par la notion de « **Montant global** ».
- La notion de « **Rentabilité** », présente dans les versions précédentes, est supprimée et remplacée par la notion de « **Ratio Gains-Coûts** » (*BCR* en anglais, pour *Benefit-Cost Ratio*). Comme son nom l’indique, ce nouvel indicateur est obtenu en divisant le montant total des gains par le montant total des coûts (en valeur absolue). Ce ratio n’est calculé que s’il y a au moins une ligne de gains non nulle et une ligne de coûts non nulle au niveau de l’analyse.

Listes et recherche d’initiatives

- Ajout de **nouvelles colonnes** à l’affichage « **Tableau** » des listes d’initiatives :
 - Champs « *Contexte, constat, problème, environnement* » et « *Résultats attendus* »,
 - *Membres additionnels*,
 - *Recommandations pour la mise en œuvre*,
 - *Motif de non-recevabilité* (commentaire),
 - *Bilan de mise en œuvre*,
 - *Bilan de clôture*.

Les 4 dernières colonnes, correspondant à des commentaires d’étape de traitement, sont regroupées sous la bannière « *Etapes de traitement* » au niveau du sélecteur de colonnes.

- **Nouveaux filtres** de recherche intitulés « **Rejet de l’initiative** » et « **Clôture de l’initiative** », de type « *Etape de traitement* ». Ils permettent notamment de rechercher par date de l’évènement (date du rejet, date de la clôture), en choisissant le sous-filtre « *Date de l’action* » à l’intérieur de ces filtres. Ces deux filtres sont présents sous le regroupement « *Etapes de traitement* » des filtres de recherche d’initiatives.
- **Nouveaux critères de tri** par « **Date de clôture** » et « **Date de rejet** ».

Reporting initiatives

- Ajout du « **Taux d’avancement global** » au niveau du rapport « **Taux clés** » (groupe « *Statistiques de traitement* »). Ce taux est calculé selon les règles suivantes :
 - Les initiatives brouillons, rejetées et clôturées sans succès sont exclues du périmètre,

- Les initiatives non approuvées ont systématiquement un avancement de 0%,
- Les initiatives approuvées, dont la mise en œuvre n'est pas encore terminée, ont un avancement correspondant à l'avancement de leur mise en œuvre,
- Les initiatives mises en œuvre, avec ou sans succès, ont un avancement de 100%, même si l'avancement saisi pour les mises en œuvre sans succès est inférieur.
- Révision des **termes utilisés** au niveau des colonnes et légendes des **rapports à jauge**. En français, « *Echecs* » devient « *Sans succès* ». En anglais, « *Successes* » devient « *Successful* » et « *Failures* » devient « *Unsuccessful* ».

Droits d'accès

- [Mod. Axes] Réorganisation des droits d'accès relatifs à la visibilité des axes (« Axes > Visibilité »), afin de rendre éventuellement visibles les axes en attente de lancement et/ou les axes obsolètes, sans étendre le périmètre des axes visibles par l'utilisateur. Le droit « Axes > Visibilité » est donc désormais découpé en deux sous-groupes :
 - « **Périmètre de visibilité** », avec la possibilité d'activer :
 - Si le module [Confidentialité] est **présent** : « *Tout axe non confidentiel en cours de validité* » ou « *Tout axe même confidentiel en cours de validité* ».
 - Si le module [Confidentialité] est **absent** : « *Tout axe en cours de validité* ».
 - « **Visibilité supplémentaire** », avec la possibilité d'activer « *Axes en attente de lancement* » et/ou « *Axes obsolètes* ».

Lors de la montée de version, les droits « Axes > Visibilité » hérités de l'ancienne version sont transposés ainsi :

Droit IDhall v4.x	Droit IDhall v5.0
<i>Tout axe en cours de validité</i>	<i>Périmètre de visibilité > Tout axe [non confidentiel] en cours de validité</i>
<i>Tout axe même en dehors de sa période de validité</i>	<i>Périmètre de visibilité > Tout axe [non confidentiel] en cours de validité</i> + <i>Visibilité supplémentaire > Axes en attente de lancement</i> + <i>Visibilité supplémentaire > Axes obsolètes</i>
[Mod. Confidentialité] <i>Tout axe même confidentiel</i>	<i>Périmètre de visibilité > Tout axe même confidentiel en cours de validité</i> + <i>Visibilité supplémentaire > Axes en attente de lancement</i> + <i>Visibilité supplémentaire > Axes obsolètes</i>

Notifications par e-mail [\[Mod. E-mail\]](#)

- Regroupement des différents types de **notifications par e-mail** (au niveau des préférences de l'utilisateur, ou dans « *Administration > Gestion de l'application > Envoi d'e-mails* »), afin de faciliter la lecture et la sélection des différents évènements à notifier.

Authentification

- L'application **n'impose plus aux utilisateurs de changer leur mot de passe** IDhall, même si celui-ci est expiré, dès lors que l'utilisateur n'a pas eu à utiliser ce mot de passe pour se connecter. Cela couvre donc les modes d'authentification suivants :
 - Authentification via annuaire LDAP [\[Mod. LDAP\]](#),
 - Authentification par cookie (option « *Rester connecté(e)* » activée lors d'une précédente connexion),
 - Authentification SSO (NTML, SAML, ou Web SSO).

Cela évite l'incompréhension des utilisateurs à qui il était demandé de changer un mot de passe qu'ils n'avaient pas saisi pour se connecter. Cela évite également l'enregistrement d'un mot de passe local pour les utilisateurs qui auraient été créés sans mot de passe en vue d'une connexion exclusivement déléguée au SSO.

Ce changement permet donc désormais à un utilisateur d'utiliser l'application sans disposer de mot de passe local (cas de l'authentification SSO), même si les connexions par identifiant/mot de passe restent autorisées (néanmoins, les utilisateurs sans mot de passe ne pourront pas utiliser cette méthode de connexion). Par conséquent, pour la fonctionnalité « *Emprunter une autre identité* », la saisie d'un mot de passe ne sera demandée que si l'utilisateur s'est préalablement authentifié par saisie d'un mot de passe (mot de passe local, mot de passe LDAP [\[Mod. LDAP\]](#), mais aussi cookie « *Rester connecté(e)* » qui n'a pu être créé que via une saisie de mot de passe préalable). En revanche, la saisie d'un mot de passe ne sera plus demandée si l'utilisateur s'est authentifié par SSO.

- Dans les configurations où **l'authentification SSO** est active et où les connexions par identifiant/mot de passe (appelées « connexions manuelles » dans les versions précédentes) sont désactivées, les utilisateurs gardent désormais la possibilité de **se déconnecter de l'application**, via leur menu personnel.
- Il est désormais possible de **créer un utilisateur sans lui affecter de mot de passe**, mais aussi de supprimer le mot de passe qui lui aurait été précédemment affecté. Cela évite la création de mots de passe locaux dans un contexte où l'utilisateur ne doit pouvoir s'authentifier que via le SSO.

Pour créer un utilisateur sans lui affecter de mot de passe, un pseudo-bouton « **Ne pas affecter de mot de passe** » est présent au niveau du champ de saisie du mot de passe dans le formulaire de l'utilisateur. Le champ « *Mot de passe* » restant obligatoire par défaut, il est nécessaire d'activer le pseudo-bouton « *Ne pas affecter de mot de passe* » pour autoriser l'envoi du formulaire sans mot de passe.

Pour retirer le mot de passe d'un utilisateur existant, il suffit d'ouvrir le formulaire de l'utilisateur (mode édition), puis au niveau du champ « *Mot de passe* », cliquer sur « *Modifier* » puis « *Ne pas affecter de mot de passe* ».

- Révision complète de la section « *Authentification automatique* », renommée « **Méthode d'authentification** », au niveau du paramétrage « *Connexion à l'application > Politique d'authentification* ». Ces changements ont notamment permis d'introduire une nouvelle option « **Connexion automatique au démarrage** », disponible lors de l'activation de l'authentification via SSO.

Cette nouvelle option « *Connexion automatique au démarrage* » permet, lorsqu'elle est **désactivée**, de **ne pas lancer automatiquement l'authentification via SSO** et donc de laisser à l'utilisateur l'initiative de lancer lui-même l'authentification SSO en pressant le bouton « *Connexion automatique* » du portail de connexion. La désactivation de cette option permet donc de mieux gérer les contextes où le SSO n'est disponible que pour une partie des utilisateurs intégrés à l'application. A contrario, l'activation de cette option « *Connexion automatique au démarrage* » correspond au fonctionnement du SSO dans les versions précédentes, à savoir que l'authentification SSO est automatiquement lancée lors du démarrage de la session utilisateur.

Le côté désormais non systématiquement automatique de l'authentification via SSO justifie la modification des termes employés dans le paramétrage de la méthode d'authentification, au niveau du formulaire « *Politique d'authentification* » :

- On parle désormais de « *Authentification unique fédérée (SSO)* » plutôt que de « *Authentification automatique* ».
- On parle désormais de « *Authentification par identifiant / mot de passe* » plutôt que de « *Connexion manuelle* ».
- Introduction d'une **routine permettant de réauthentifier à la volée** un utilisateur dont la session aurait expiré, notamment lorsqu'il revient sur l'application après un certain temps d'inactivité.

Synchronisations par fichiers [\[Mod. Interface de synchronisation de l'annuaire par fichiers\]](#)

- Augmentation de la longueur maximale autorisée pour les **identifiants externes des utilisateurs**. Ces derniers peuvent désormais contenir jusqu'à **70 caractères**.
- Fin du remplacement des suites de caractères « *\n* » en retour à la ligne, lesquels pouvaient se trouver dans le texte de certains champs importés.

Terminologie

- Hormis dans le sélecteur de langue de l'application situé dans la zone supérieure de l'interface, les **noms des langues** sont désormais exprimés dans la langue de l'interface.
- Le terme « *Progression* », présent dans quelques expressions, est désormais remplacé par le terme « **Avancement** ».
- [\[EN\]](#) En anglais, la notion de « **Review** » (équivalent des « **Avis** » en français) est remplacée par la notion de « **Opinion** ».

Licence

- La **publication de nouvelles initiatives** est désormais **bloquée** sur toute instance ayant un **nombre d'utilisateurs actifs supérieur au quota d'utilisateurs actifs autorisé**. Cependant, de nouvelles initiatives peuvent toujours être enregistrées en mode brouillon, et les initiatives déjà publiées peuvent continuer à évoluer.